

Responsabilité Sociétale
des Entreprises
et
Développement durable

Rapport 2019

Lettre d'engagement

L'équipe de Pure Trade est fière de vous présenter son rapport RSE 2019.

La situation d'aujourd'hui est bien différente de celle d'il y a un an, lors de la parution de notre dernière édition. Le réchauffement climatique continue sa progression, les inégalités persistent et surtout, l'épidémie du Covid 19 nous rappelle aujourd'hui les limites de l'exploitation de nos ressources naturelles et de la déforestation.

Dans ce contexte inédit, nous devons apprendre la résilience et porter nos regards sur un futur plein d'espérance.

J'ai eu la chance de me rendre à Madagascar en mai 2019 pour rendre visite à nos ONG partenaires et constater les progrès de nos projets. J'ai été inspiré par leur vision et leur détermination à lutter pour un monde plus écologique et plus social.

Cette même inspiration doit être au cœur des activités de Pure Trade. A notre échelle et avec nos moyens, nous sommes pleinement déterminés à avancer vers les Objectifs du Développement durable.

C'est dans ce cadre que nous souhaitons également renouveler notre engagement auprès du Global Compact France et à la promotion de ses dix principes.

J'espère que les pratiques décrites dans ce rapport sauront susciter votre intérêt.

Bonne Lecture,



Stefane Ladous
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stefane Ladous', written in a cursive style.

Table des matières

1	Présentation de l'entreprise.....	3
2	Les collaborateurs et le Développement durable	3
2.1	Sensibilisation des collaborateurs sur les thématiques DD	4
2.1.1	Stratégie de communication digitale	4
2.1.2	Séminaires et ateliers	4
2.2	La formation des collaborateurs au DD.....	4
2.3	Engagements au sein de la société.....	5
2.3.1	Partenariat éducatif et pédagogique avec l'école ESAM	5
2.3.2	Sélection de prestataires engagées.....	5
3	Achats responsables.....	6
3.1	La sélection de fournisseurs responsables et éthiques.....	6
3.1.1	Conformité au Code de conduite fournisseurs	6
3.1.2	Audits des usines partenaires.....	6
3.2	L'accompagnement de fournisseurs dans la mise en place et l'approfondissement de leur politique RSE.....	6
3.2.1	Performance sociale et sociétale des fournisseurs	7
3.2.2	Performance environnementale des fournisseurs.....	7
4	Environnement.....	8
4.1	Suivi et évaluation de l'empreinte carbone	8
4.2	Pratiques de réduction de l'empreinte environnementale de Pure Trade.....	10
4.2.1	Pratiques internes	10
4.2.2	Ecoconception et la création de nouvelles filières durables et innovantes.....	10
4.2.2.1	Sourcing responsable	11
4.2.2.2	Eco design.....	11
4.2.2.3	Logistique	12
4.2.2.4	La pratique du recycling et de l'upcycling	13
4.3	Projet de compensation carbone innovant avec NPI.....	14
4.3.1	Programme CO2 : « Zéro Déforestation et Biodiversité ».....	14
5	Mécénat et Solidarité internationale	16
5.1	Projet <i>Bamboo Lémur</i> avec l'ONG Helpsimus	16
5.2	Arthritis.....	18
6	INDEX Global Compact et ODD.....	19

1 Présentation de l'entreprise

Pure Trade est un acteur majeur sur le marché des articles promotionnels et packaging haut de gamme destinée principalement au secteur cosmétique et de la parfumerie.

Elle est présente à l'international, avec des collaborateurs basés dans 5 pays et 3 continents (Paris, Hong Kong, Shenzhen, Londres, New York et Barcelone.)

A Paris, Pure Trade se situe avenue des Champs Elysées, au plus proche de ses clients. Elle dispose d'une équipe multiculturelle de 29 collaborateurs à plein temps qui est composée de 86% de femmes.

Avec une ancienneté de 2,8 ans en moyenne et 9 recrutements en 2019, Pure Trade s'est entourée de nouveaux talents pour accompagner la croissance de l'entreprise.

2 Les collaborateurs et le Développement durable

Par la nature de son activité, les collaborateurs de Pure Trade sont en lien direct avec toutes les parties prenantes : clients, fournisseurs, organismes tiers et jouent à ce titre un rôle primordial d'ambassadeurs des valeurs RSE de l'entreprise. Pure Trade travaille depuis 2 ans sur sa culture RSE de manière intentionnelle. L'objectif pour les collaborateurs est double :

- Maîtriser et promouvoir les axes DD de l'entreprise auprès de ses parties prenantes, pour les briefs ou la gestion de la performance sociale et environnementale des fournisseurs etc.
- Connaître ses droits et devoirs au sein de l'entreprise.

Les valeurs RSE de l'entreprise sont portées par tous

Aujourd'hui, l'ensemble des collaborateurs de Pure Trade a connaissance de ses droits et responsabilités ainsi que de la politique de développement durable de l'entreprise dans les thématiques de : la Promotion des droits de l'Homme et des Normes internationales du Travail, des Achats responsables, l'Ethique des affaires, la lutte contre la Corruption, et les Bonnes pratiques Environnementales.

Cette prise d'information commence dès les premiers jours de travail grâce à un parcours d'intégration qui comprend :

- La lecture et signature du Code éthique de Pure Trade,
- Le partage d'un livret d'accueil contenant les bonnes pratiques environnementales et sociales,
- Et enfin des entretiens thématiques.

Cette appropriation des valeurs de Pure Trade continue toute l'année grâce à des initiatives de sensibilisation et de formation.

A ce titre, de nombreuses actions ont été menées en 2019.

2.1 Sensibilisation des collaborateurs sur les thématiques DD

2.1.1 *Stratégie de communication digitale*

En 2019, Pure Trade a renforcé sa stratégie éditoriale en éditant des vidéos montages de ses différentes actions RSE. Ce contenu est à destination de toutes ses parties prenantes et propose des focus sur des projets spécifiques portés par l'entreprise. Deux vidéos ont été montées en 2019 sur les projets de protection de la biodiversité et du développement économique et social des populations locales financés par Pure Trade. Elles ont été relayées en interne et sont en libre accès sur la chaîne Youtube de Pure Trade, sur les réseaux sociaux et son site institutionnel.

Des informations de veille ont également été partagées ponctuellement par mailing, permettant aux collaborateurs d'être informés sur les dernières tendances RSE de leur secteur d'activité.

Objectifs 2020 :

- Une responsable communication freelance sera recrutée en 2020 pour animer nos différents réseaux et diffuser plus efficacement nos bonnes pratiques à toutes nos parties prenantes.
- Des bulletins trimestriels seront envoyés en interne et mettront l'accent sur l'avancée des programmes philanthropiques soutenus par Pure Trade mais aussi sur certains de ses projets à forte dimension développement durable.
- Une newsletter sera envoyée à nos clients pour les sensibiliser à nos pratiques RSE

2.1.2 *Séminaires et ateliers*

L'ensemble des collaborateurs a pu bénéficier d'une sensibilisation de 4h sur les actions RSE menées par Pure Trade en Novembre 2019. Ce fut l'occasion d'échanger avec Olivier Behra et Delphine Rouillet, les représentants des ONG partenaires de Pure Trade, sur les avancées des projets financés ainsi que la relation entre la biodiversité et les êtres humains. La direction a également pu mener un temps de Q/A avec les collaborateurs.

Enfin, ce séminaire a été l'occasion pour notre consultant RSE de former nos collaborateurs sur les achats responsables grâce à un cas pratique sous forme de jeu.

Objectifs 2020 :

- Un séminaire aura de nouveau lieu en novembre/Décembre 2020 et permettra d'approfondir la compréhension des collaborateurs Pure Trade sur les enjeux DD.
-

2.2 La formation des collaborateurs au DD

La formation continue de ses collaborateurs est un sujet essentiel pour Pure Trade et faisait partie des axes d'amélioration majeurs pour 2019.

Des formations ont été financées en écoconception, RSE, comptabilité et en design pour un total moyen de 10,5 heures par collaborateurs. Par ailleurs, deux journées de formation ont été consacrées à chaque nouveau collaborateur pour faciliter leur intégration.

Objectifs 2020 :

- Pour faciliter l'appropriation des notions Développement durable et le partage des connaissances sur ces sujets, nous avons pour objectif la création d'une plateforme de mise en commun sur le serveur interne de l'entreprise. Cette plateforme permettrait d'accéder facilement aux projets d'écoconception menés en interne par les différentes équipes et mutualiser les savoirs.

2.3 Engagements au sein de la société

2.3.1 Partenariat éducatif et pédagogique avec l'école ESAM

La responsabilité sociétale de Pure Trade l'amène à s'impliquer dans la sensibilisation et la formation des jeunes générations aux enjeux de développement durable de demain.

C'est dans ce cadre que Pure Trade a créé en 2019 un partenariat avec le Mastère 1 ESAM « Entrepreneur dirigeant » du CFA IGS.

Ce partenariat a conduit à deux rencontres et échanges sur les bonnes pratiques en RSE et en développement durable dans les locaux de Pure Trade.

En juillet 2019, les étudiants sont allés à Madagascar visiter les projets soutenus par Pure Trade. Ils ont pu rencontrer et échanger avec les ONG partenaires de Pure Trade implantés sur place.

2.3.2 Sélection de prestataires engagées

Pure Trade s'engage auprès de prestataires qui promeuvent l'inclusion des personnes en situation de handicap.

C'est ainsi que Pure Trade a signé un contrat pluriannuel avec l'entreprise adaptée « Les Papillons de Jour » pour les fournitures de bureau (papeterie, et autres ...).

Le recyclage en interne est effectué par l'entreprise adaptée Le Cèdre. (Bouteille en plastique, papier etc.)

Enfin, les équipes Achats font parfois appel à des entreprises adaptées ou ESAT pour faire des tris sur leurs produits : exemple avec les « Ateliers de Tissonvilliers » à Villiers-le-Bel qui emploie une majorité de personnes en position de handicap.

3 Achats responsables

Les secteurs du luxe, de la cosmétique et de la parfumerie connaissent une transformation en profondeur de leurs métiers depuis quelques années. La généralisation progressive du développement durable dans ces secteurs a amené de nouvelles réflexions. En 2019, Pure Trade a échangé avec ses clients et parties prenantes sur les notions de transparence et de responsabilité dans ses filières d'approvisionnement.

Ces dialogues ont permis de renforcer la politique Achats responsables de l'entreprise et de nouvelles actions ont été menées au sein de ses trois axes d'engagements :

- 1/ La sélection de fournisseurs responsables et éthiques
- 2/ L'accompagnement des fournisseurs dans la mise en place d'une politique RSE
- 3/ L'écoconception et la création de filières durables et innovantes

3.1 La sélection de fournisseurs responsables et éthiques

Pure Trade déploie des efforts importants dans le développement de relations fournisseurs saines et équilibrées qui sont des facteurs clé de succès.

3.1.1 Conformité au Code de conduite fournisseurs

Le code de conduite fournisseurs de Pure Trade a été élaboré en 2018 et l'année entière fut nécessaire pour que chacun de ses fournisseurs puisse s'approprier les différents éléments et garantir la pleine conformité.

Aujourd'hui, l'ensemble des fournisseurs de Pure Trade est signataire de cette charte qui aborde les attentes de Pure Trade et les responsabilités des fournisseurs dans les domaines des droits de l'Homme et des Normes internationales du Travail, la relation partenariale, la Transparence et l'Éthique ; l'Environnement ; les Achats responsables ; et les inspections et audits.

3.1.2 Audits des usines partenaires

Des audits sont régulièrement réalisés chez les fournisseurs par des organismes certificateurs, sur les principes de la norme SA 8000 et sur le référentiel SMETA. En 2019, 100% des fournisseurs de Pure Trade étaient conformes aux audits ou en processus de renouvellement de leur certification.

3.2 L'accompagnement de fournisseurs dans la mise en place et l'approfondissement de leur politique RSE

Une démarche de développement durable impacte toute la chaîne d'approvisionnement. A la demande de ses clients et en collaboration avec eux, Pure Trade a suivi certaines de ses usines dans leur évaluation Ecovadis. Cette pratique pour les fournisseurs de rang 2 est une nouveauté dans ce

secteur et montre l'importance croissante donnée aux démarches de développement durable dans la chaîne d'approvisionnement.

3.2.1 Performance sociale et sociétale des fournisseurs

Depuis 2016, Pure Trade s'est engagée dans une démarche solidaire visant à promouvoir la croissance inclusive grâce à ses achats. Cette démarche implique la création d'initiatives avec ses fournisseurs existants mais aussi la création de nouveaux partenariats avec des fournisseurs déjà impliqués localement.

Cet engagement a permis l'emploi à temps plein de plus de 400 personnes en situation de précarité* en 2019. Pure Trade a ainsi quadruplé le nombre de bénéficiaires depuis 2018.

*Pure Trade tire sa classification des instances gouvernementales des pays concernés.

Focus sur notre démarche Max Havelaar – Fairtrade

Pure Trade a obtenu la certification Max Havelaar – Fairtrade en 2018 pour ses produits en bagagerie, Coffrets et accessoires. Elle travaille pour le moment avec deux usines implantées en Europe et en Asie.

Le Fairtrade consiste en un système de certification qui s'assure que des changements au niveau social, écologique, économique ainsi qu'humains aient lieu. Il permet notamment à de petits producteurs de s'organiser en coopérative et de vendre leurs productions à un juste prix.

Cela signifie que les produits Max Havelaar-Fairtrade de Pure Trade respecte des standards exigeants tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de la récolte de la matière première jusqu'à sa transformation pour le produit final.

En 2019, Pure Trade a conçu et livré environ 150 000 produits certifiés Max Havelaar-Fairtrade.

Objectifs 2020

En 2020, nous comptons promouvoir nos filières Max Havelaar auprès de nos clients et espérons augmenter le nombre de vente de produits certifiés.

3.2.2 Performance environnementale des fournisseurs

▪ Programme de suivi de l'empreinte environnementale fournisseurs

Pure Trade suit depuis 2018 la performance environnementale des fournisseurs avec qui elle réalise le volume d'affaires le plus important :

- Un **reporting** est réalisé sur la base du déclaratif. Il permet de connaître les consommations en énergie, en eau et les déchets de ces fournisseurs à n-1. En 2019, Pure Trade a intégré 7 nouveaux fournisseurs dans son reporting environnemental ce qui lui permet de suivre la performance environnementale de 20% de ses fournisseurs (représentant 57% de ses achats en millions US).

- Un **questionnaire RSE** est également transmis à chacun de ces fournisseurs. Il porte sur les actions environnementales mises en place ainsi que les résultats escomptés et les résultats réels.

Il est normal que les fournisseurs n'aient pas le même niveau de maturité sur les sujets environnementaux. Toutefois, le reporting et les réponses au questionnaire montrent une recrudescence des mesures mises en place depuis 2018 ainsi qu'une tendance baissière dans la consommation d'énergie de certains fournisseurs.

Initialement, Pure Trade souhaitait connaître la quantité de CO2 liée à ses achats auprès de ses fournisseurs, mais la difficulté d'obtenir des facteurs d'émission précis rend les estimations bancales. Pure Trade souhaite définir davantage les facteurs d'émissions et les incertitudes associées dans les années à venir.

Objectifs moyen/long terme :

- **Intégrer le calcul des émissions CO2 au reporting environnemental. Pour cela, nous devons déterminer les facteurs d'émissions et les incertitudes à associer qui soient les plus précis possible.**

4 Environnement

Les pratiques environnementales sont au cœur de la stratégie RSE de Pure Trade, qui est engagée depuis de nombreuses années dans la protection des écosystèmes et de la Biodiversité.

Pure Trade maintient son approche « Net Positive Impact » et a pour ambition d'exercer un impact neutre et positif sur l'environnement tout en compensant ses externalités négatives inévitables.

Pure Trade a défini sa politique environnementale sur les sujets qui lui paraît matériels à savoir : Stratégie Bas Carbone, Eau et énergie, Déchets, Matières, Protection de la biodiversité, Sensibilisation et formation des parties prenantes au développement durable. *

**Ces sujets ne feront pas l'objet de parties dédiées mais leurs contenus seront abordés tout au long de cette partie.*

La politique environnementale est déployée dans le cadre d'une stratégie à 4 volets :

- 1/** le suivi de son empreinte environnementale
- 2/** la réduction de ses impacts négatifs
- 3/** la compensation de ses émissions carbone
- 4/** l'implémentation d'actions aux impacts positifs

4.1 Suivi et évaluation de l'empreinte carbone

Pour la troisième année consécutive, Pure Trade a réalisé une évaluation volontaire de son empreinte carbone à partir des postes d'émissions suivants : déplacements personnels et professionnels des

collaborateurs ; l'énergie ; les consommables, les immobilisations et enfin l'acheminement des marchandises importées.

Les fournitures de bureaux constituent un nouveau poste d'évaluation sur 2019 et ont été calculés en kg.euros/tCO2e.

Tableau de synthèse des émissions CO2 de Pure Trade

			2017		2018		2019		
			tCO2e	%	tCO2e	%	tCO2e	%	
SCOPE 2	Energie	Total	1,28	0,09%	1,80	0,14%	1,58	0,10%	
SCOPE 3	Déplacement collaborateurs	Total	40,8	2,91%	76,58	5,79%	165,56	10,82%	
		<i>Aérien</i>	40,31	2,87%	75,94	5,74%	164,5	10,75%	
		<i>Terrestre</i>	0,49	0,03%	0,64	0,05%	1,06	0,07%	
	FRET (importations)	Total	1339	95,45%	1224	92,50%	1348	88,06%	
		Acheminement	<i>Aérien</i>	953	67,93%	707	53,43%	408	26,65%
			<i>Maritime</i>	278	19,82%	431	32,57%	892	58,27%
		post-acheminement	108	7,70%	86	6,50%	48	3,14%	
	Consommables	Total	0,76	0,05%	1,70	0,13%	0,41	0,03%	
	Immobilisations	Total	21,05	1,50%	19,20	1,45%	15,26	1,00%	
	TOTAL			1402,89	100%	1323,28	100%	1530,81	100%

Sur l'année 2019, les émissions de CO2 de Pure Trade s'élève à 1531 tCO2e, soit une hausse de 15,7% par rapport à l'année 2018. Cette hausse globale peut être liée :

- A l'augmentation du chiffre d'affaires de l'entreprise
- La prise en compte nouvelle des émissions liées à l'achat de fourniture de bureau (qui est négligeable)
- Mais surtout à une modification des données de calcul de l'outil d'évaluation pour l'acheminement maritime. En effet, les émissions CO2 du maritime ont doublé alors que la quantité de marchandise acheminée n'a augmenté que de 18% (unité en Equivalent Vingt Pieds, EVP) par rapport à 2018.

Cette hausse globale des émissions CO2 est donc à relativiser, d'autant plus que certains postes d'émissions ont connu une baisse importante (comme pour l'acheminement aérien), grâce à des actions de réduction et une meilleure précision dans les calculs.

Objectifs 2020 :

Nous aimerions intégrer davantage de postes d'émissions CO2 dans notre bilan carbone pour en accroître la précision. Par exemple, nous travaillons actuellement sur l'Analyse du Cycle de Vie de nos produits pour connaître leur impact environnemental et CO2.

4.2 Pratiques de réduction de l’empreinte environnementale de Pure Trade

4.2.1 Pratiques internes

Pure Trade met en place un ensemble de mesures écologiques au sein de ses locaux afin de réduire au maximum son empreinte environnementale.

- **Le tri sélectif**

Pure Trade est accompagnée par l’entreprise adaptée Le Cèdre dans la mise en place d’un programme de tri sélectif en interne. Le recyclage et la valorisation du papier, cartons de bureau, canettes et bouteilles permettent de réduire le gaspillage d’eau, d’électricité, et limiter les émissions de carbone nécessaires à la fabrication de ces produits du quotidien.

En 2019, ce sont : 923 kg de papier et 50kg de plastique qui ont été recyclés et valorisés.

- **Communication sur les éco gestes**

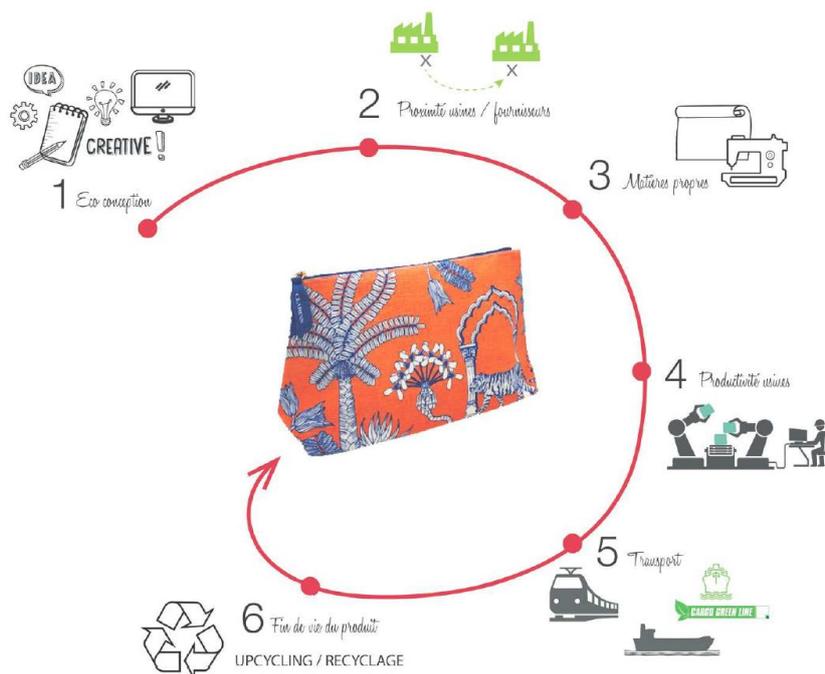
Pure Trade s’est engagé avec ses collaborateurs à lutter contre les déchets plastiques en interne. Les collaborateurs ont été invités à arrêter toute consommation d’eau en bouteille plastique au profit de la fontaine à eau installée en 2019.

Le changement a été radical : seulement 50kg de plastique a été valorisé en 2019 contre 100kg en 2018. Les comportements des collaborateurs ont changé, privilégiant dorénavant l’eau de la fontaine.

4.2.2 Ecoconception et la création de nouvelles filières durables et innovantes

Les équipes de Pure Trade sont en constante recherche de nouvelles pratiques et matériaux qui permettraient de réduire le coût environnemental des produits, tout en conservant leur qualité d’usage.

Selon le concept d’écoconception de la roue de Brezet, les équipes innovent à chaque étape du cycle de vie du produit.



4.2.2.1 Sourcing responsable

Pure Trade s'est lancée dans une démarche de certifications matières en 2017. L'année 2019 s'est soldée par l'obtention de la certification FSC et porte à 4 le nombre de certifications matières détenues :

- *Global Organic Textile Standard (GOTS)* pour l'utilisation de matières issues de l'agriculture biologique,
- *Global Recycling Standard (GRS)*, pour l'utilisation de matières recyclées,
- *Max Havelaar Fairtrade*, pour des produits issus d'un commerce équitable,
- *Forest Stewardship Council (FSC)*, pour des produits issus de forêts gérées de manière responsable et durable ;

Ces efforts témoignent de l'ambition de Pure Trade à promouvoir des filières biologiques, écologiques et équitable auprès de ses clients qui veulent agir concrètement pour le Développement durable.

4.2.2.2 Eco design

Le savoir-faire de Pure Trade lui permet de proposer des alternatives eco-friendly pour de nombreux composants de ses produits :

- En 2019, 55% des produits livrés contenait des matières naturelles, biologiques, recyclées et recyclables ou Fairtrade. La moitié de ces produits éco-conçus était reconnue par les certifications GRS, Max Havelaar et FSC.



Depuis 2018, Pure Trade a doublé le nombre de ses pièces écoconçues.

- L'éco design porte également sur l'optimisation des ressources nécessaires pour réaliser les produits. Une réflexion amont est portée avec les usines pour minimiser les chutes de matières utilisées.

4.2.2.3 Logistique

Le transport des marchandises est un enjeu saillant pour Pure Trade. En 2019, le transport était responsable d'environ 88% de ses émissions de CO₂ calculés, avec 1348 eCO₂t*.

**Cette mesure prend en compte seulement l'acheminement de la marchandise, et non le pré ou post acheminement*

Dans le cadre de sa politique de transport low carbon, Pure Trade a travaillé avec toutes ses parties prenantes pour déployer des mesures de réduction des émissions CO₂ :

1/ L'acheminement des marchandises

- Compagnies maritimes membre du CCWG
100% des importations sont réalisées par des transitaires éthiques et responsables, passant par des compagnies maritimes membres du « Clean Cargo Working Group ». Tous les navires utilisés pour les importations de Pure Trade affichent un taux de remplissage des containers de 90%.
- Optimisation des flux logistiques
Grâce à un travail en étroite collaboration avec ses clients et une meilleure gestion des calendriers de commande et de livraison, Pure Trade a divisé par 2 l'utilisation du transport aérien, pour atteindre 1,3% contre 2,6% en 2018.

- Utilisation de solutions de transport écologiquement innovantes

Pure Trade développe un partenariat privilégié avec l'un de ses transitaires. Il propose une solution de transport en barge pour le post acheminement. L'économie en CO2 par rapport à des modes de transport traditionnels est d'environ 40%.

En 2019, 7% du post acheminement de Pure Trade a bénéficié de cette solution permettant d'éviter l'émission de 20,5t CO2e. Toutefois, Pure Trade n'est pas parvenue à atteindre son objectif initial fixé à 15% et compte approfondir le dialogue avec son transitaire pour améliorer ce résultat en 2020.

Objectif 2020 :

- 20% de post acheminement vert

2/ Limiter l'impact environnemental des produits dans la logistique

Un dialogue constructif sur l'utilisation d'emballage secondaire a été mené entre Pure Trade et l'un de ses clients. Ce dialogue a abouti en 2019 à la suppression des polybags unitaires pour les commandes avec ce client, représentant 20% du volume (en pièces livrées) de Pure Trade.

Cette pratique représente un grand progrès dans le secteur des objets promotionnels haut de gamme et Pure Trade espère généraliser cette pratique avec d'autres de ses clients.

Objectifs 2020 :

- Suppression des polybags de regroupement (master polybag) pour environ 20% des pièces livrées en 2020 au profit d'une solution plus écologique.
- Sensibiliser nos clients sur les conséquences de l'aérien sur notre bilan carbone de manière à supprimer l'aérien dans l'acheminement des produits.

4.2.2.4 La pratique du recycling et de l'upcycling

La fin de vie du produit est un sujet sur lequel Pure Trade s'est beaucoup penché en 2019.

Recycling

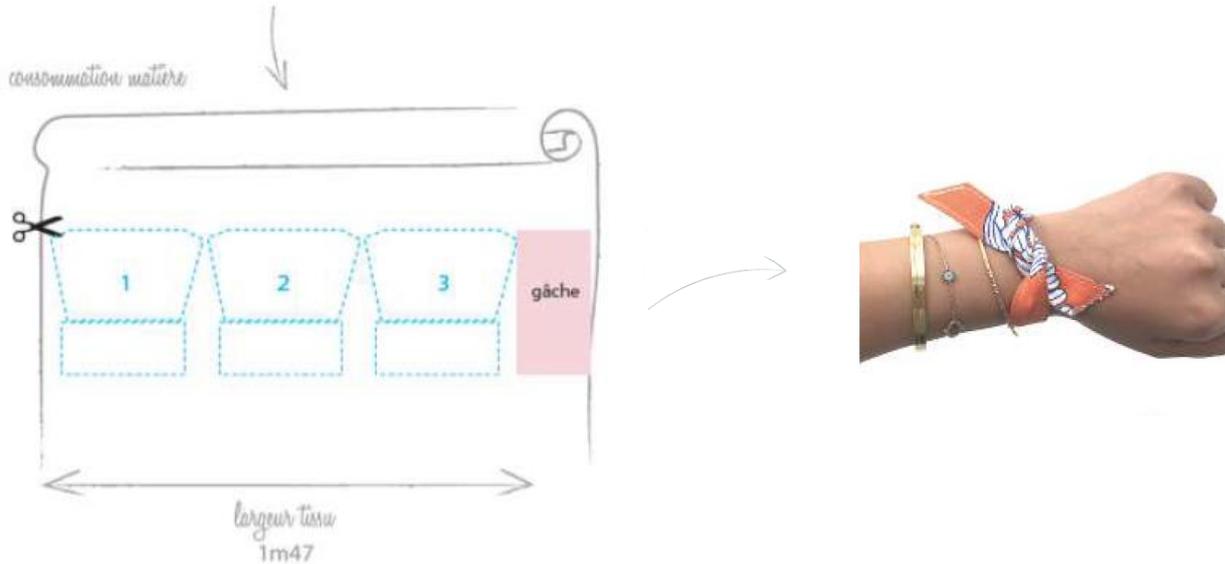
Le recyclage est une pratique connue et une grande partie des matières utilisées dans les produits de Pure Trade sont recyclables (Rpet, carton/papier etc.). L'enjeu réside surtout dans la communication responsable sur la fin de vie des produits et les bonnes pratiques des consommateurs.

Pure Trade participe à des réflexions avec ses clients sur les meilleures manières de communiquer sur la fin de vie des produits auprès des consommateurs finaux.

Upcycling

Les équipes innovent aussi dans le domaine de l'upcycling (ou recyclage par le haut). C'est l'action de récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus l'usage afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure.

C'est dans ce cadre que Pure Trade a pu proposer à un de ses clients d'utiliser la gâche pour réaliser de petits bracelets en tissu.



4.3 Projet de compensation carbone innovant avec NPI

4.3.1 Programme CO2 : « Zéro Déforestation et Biodiversité »

Le programme « Zéro Déforestation de Biodiversité » a été lancé en 2018. Le président de Pure Trade Stefano Ladous, a pu se rendre sur place à la fin du mois de mai 2019 pour constater les efforts mis en œuvre et la portée du programme. Fort des résultats remarquables constatés et des échanges sur les besoins de financement, Pure Trade a décidé de renouveler son programme « Zéro Déforestation et Biodiversité » sur l'année 2019.

Le projet, à hauteur de 11 000 euros vise à compenser les émissions CO2 de Pure Trade dans un projet innovant avec l'ONG L'Homme et l'Environnement et son programme Net Positive Impact.

Ce programme inclut deux aspects qui sont la lutte contre la déforestation et la préservation de la diversité biologique, soutenues par les communautés locales.

▪ Contexte

Le site de Vohimana à Madagascar est sous la menace constante de déforestation. Les pressions extérieures, le manque de moyens de gestion des autorités locales et l'agriculture sur brûlis représentent autant de menaces.

Entre 2013 et 2017, l'absence de contrôles forestiers a entraîné la destruction de 235 hectares de forêt à Vohimana, causant l'émission de 31.960 tonnes de CO2 sur quatre années consécutives. Par ailleurs,

la perte de ce patrimoine naturel met en péril le développement économique des communautés locales qui tirent leurs revenus des ressources de la forêt.

En 2017 et 2018, la destruction et brûlis des forêts primaires ont été enrayés par le financement de contrôles forestiers du comité villageois de défense de la forêt. De nouvelles sources de financement étaient nécessaires pour poursuivre et améliorer ce projet en 2019.

▪ **Description du projet et résultats**

Afin d'empêcher la déforestation de Vohimana et contribuer à la préservation de la biodiversité de la forêt par la compensation carbone de Pure Trade, cinq grandes lignes directrices ont été dessinées pour 2019 :

1/ L'organisation de patrouilles forestières

2 nouveaux gardes forestiers ont renforcé l'équipe déjà présente, permettant 181 patrouilles entre octobre 2019 et mars 2020 avec un total de 9 infractions constatées.

2/ L'équipement des gardes forestiers

Au mois de décembre 2019, les équipements des gardes forestiers ont été renouvelés et complétés (appareils photo avec carte mémoire ; GPS Etrex 20 ; piles rechargeables ; téléphones mobiles ; bottes de sécurité ; machettes ; trousse de secours ; imperméables etc.

Afin de faciliter l'échange et communiquer régulièrement avec les gardes forestiers, un crédit de communication a été octroyé mensuellement à chaque groupe de patrouilleurs.

3/ La réhabilitation des infrastructures de contrôles forestiers

La première guérite financée par la première convention avec Pure Trade a fait l'objet d'une réhabilitation en octobre 2019. En novembre 2019, une troisième guérite a été construite pouvant désormais accueillir les 2 nouveaux gardes-forestiers.

4/ Actions de sensibilisation et d'information auprès des partenaires institutionnels locaux

L'ONG L'Homme et l'Environnement travaille étroitement avec la gendarmerie nationale lors de la constatation des infractions nécessitant l'intervention des forces de l'ordre.

A cet effet, une autorisation donnant l'accréditation aux gardes forestiers pour mener à bien leurs tâches (comme le maintien des actions de prévention et de contrôle forestier) a été rédigée et déposée auprès des instances responsables. Les gardes forestiers disposent désormais de badges qui leur permettent d'être identifiés par les populations riveraines.

Des actions d'information ont été également tenues auprès des associations locales. L'objectif de cette démarche est de pouvoir pérenniser les actions de surveillance et de conservation durable du site. Suite à cette campagne d'information, les associations ont constitué un comité de gestion. Il est en

charge du prélèvement d'une cotisation mensuelle auprès des associations locales afin d'appuyer les actions de protection de la forêt. Les associations injecteront 3% de leur CA dans cette belle initiative.

5/ Mapping

La cartographie et la répartition de la forêt de Vohimana est en cours. Un cartographe prestataire a été recruté pour réaliser le mapping de la réserve.

Objectifs 2020

- Bien que les infractions soient minimales, il est nécessaire de renforcer le dispositif de surveillance du site de Vohimana pour viser l'objectif de « Zéro Infraction » dans la forêt. De nouvelles stratégies ont été définies : conception de badges et accréditation pour : contrôler l'accès des visiteurs, surveiller les mouvements des intrus, fouiller en cas de suspicion de vol et recel d'animaux, de végétaux, autres produits ou objets du site et amener les contrevenants aux représentants locaux de l'ONG H&E afin de les soumettre entre les mains des autorités compétentes.
- La finalisation de la cartographie de Vohimana
- Redéfinition des objectifs en milieu d'année

5 Mécénat et Solidarité internationale

Dans le cadre de son approche Net Positive impact, Pure Trade finance des projets de Solidarité, de Biodiversité et de développement économique et social, dont la portée est en pleine adéquation avec les Objectifs du Développement durable.

5.1 *Projet Bamboo Lémur* avec l'ONG Helpsimus

Depuis 2014, Pure Trade finance chaque année le projet « Bamboo Lémur » de l'ONG française Helpsimus. Elle protège la population de Grand Hapalémur qui vivent en lisière du parc national Ranomafana à Madagascar.

L'objectif de ce programme « Bamboo Lemur » est de trouver un équilibre entre les besoins des hommes et ceux des lémuriens, afin de faire cohabiter harmonieusement communautés locales et faune sauvage. Helpsimus travaille en collaboration avec les villages de la région ainsi que des ONGs sur place.

En 2019, le financement de Pure Trade à hauteur de 16 000 euros a permis de structurer le projet sur trois volets : environnemental, économique, social.

▪ **Composante Environnementale**

Trois axes ont été déclinés :

1/ Participation au suivi des 11 groupes de grand hapalémur, par le financement de 4 guides ainsi et de l'équipement de 4 équipes terrains.

2/ La participation au programme d'éducation environnementale qui permet de sensibiliser les écoliers à la protection de l'environnement et du grand hapalémur. Cette année, Helpsimus fêtait ses 10 ans et a organisé une grande « Fête du Simus » proposant des spectacles de sensibilisation à 600 écoliers, des concours de dessin d'hapalémur etc.

3/ La participation à la protection de l'habitat des lémuriens.
Helpsimus a créé 3 VOI (Association villageoise à laquelle l'Administration forestière transfère la gestion des ressources naturelles présentes sur ses terres). La création de ces VOI est une étape importante du programme Bamboo lemur puisqu'elle donne un premier niveau de protection non seulement aux grands hapalémurs mais aussi et surtout à leur habitat.
Les plans d'aménagement de ces 2 VOI ont permis classifié plus de 630 ha de forêt en zones de conservation et de restauration.

▪ **Composante économique**

En 2018, l'objectif était d'augmenter le niveau de vie des populations locales vivants sur le territoire des lémuriens.

Deux axes ont été déclinés :

1/ Soutenir des actions sécurisant les produits des récoltes et améliorant les rendements
Cette année, le financement de Pure Trade a donné la possibilité de construire un barrage pour améliorer l'irrigation des cultures et le rendement.

2/ Le développement des Activités Génératrices de Revenus (GRA)

- Poursuite du développement du système de Riziculture améliorée (SRA)

Le SRA permet aux familles bénéficiaires d'accroître les rendements de leur rizière (x2,5) et par extension de leurs revenus. 14 familles supplémentaires ont pu être impliquées en 2019, pour un total de 126 familles bénéficiaires.

D'autres GRA sont mis en place, comme des programmes de cultures maraichères et piscicultures.

- Participation au développement des projets artisanaux à destination des femmes

Les femmes de Sahofika et de Volotara ont été formées à la fabrication de boucles d'oreille avec des graines de « larmes de Job ». Des formations en broderie et en sculpture ont aussi été données.

- Participation au projet d'écotourisme

Un projet d'écotourisme est développé à proximité du village de Sahofika et vise à promouvoir la biodiversité de la région tout en stimulant la zone économiquement.

Grâce au financement de Pure Trade, trois guides touristiques ont été recrutés à plein temps et ont suivi une formation. La construction du bureau d'accueil et du parking ont également démarré.

▪ **Composante sociale**

En 2018, l'objectif était d'améliorer les conditions de vie des populations locales.

Un axe a été décliné :

1/ L'amélioration de l'hygiène dans les villages, avec la sensibilisation d'une cinquantaine de villageois sur la gestion de l'eau et des déchets. Des bacs de tri et des systèmes de récupération de l'eau de pluie ont été mis en place dans deux villages.

Objectifs 2019

Pure Trade s'est engagé à renouveler son soutien aux activités de l'ONG, à hauteur de 16 000 euros.

5.2 Arthritisme

Dans le cadre de l'ODD 17, Partenariats pour la réalisation des Objectifs, Pure Trade répond depuis plusieurs années à l'appel aux dons pour la fondation Arthritisme lancé par un de ses clients et partenaires.

Cette fondation est impliquée dans la recherche de solutions thérapeutiques pour tous les rhumatismes graves.

En 2019, Pure Trade a effectué un don de 1000 euros.

6 INDEX Global Compact et ODD

Principes Global Compact	Références rapport Pure Trade	ODD ciblés
Droits de l'homme		
1- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme 1 ; 2 ; 2.1.1 ; 2.1.2 ; 2.2 ; 2.3 ; 3.1 ; 3.2.1 ; 4.2.2.1 ; 4.3.1 ; 5		1, 2, 4, 5, 8, 10, 16
2- Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme 2 ; 3.1 ; 3.2.1		
Normes Internationales du travail		
3- Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective 3.1.2 ; 2		3, 5, 8, 10, 17
4- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire 3.1.2 ; 2		
5- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants 3.1.2 ; 2		
6- Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession 2.3.2 ; 3.1.2 ; 2		
Environnement		
7- Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement. 3.2.2		6, 9, 12, 13, 15, 17
8- Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement 2.1 ; 2.2 ; 4.1 ; 4.2 ; 4.3		
9- Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement 3.2.2 ; 4.2.1 ; 4.2.2.2 ; 4.2.2.3 ;		
Lutte contre la corruption		
10- Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin 2 ; 3.1		16